



RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 03217

Numéro SIREN : 484 753 272

Nom ou dénomination : A.G.I. EXPERTISE

Ce dépôt a été enregistré le 17/01/2017 sous le numéro de dépôt 343

343

UIN

17 JAN. 2017

19

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
LE GÉRANT



FIDUCIAIRE DU LACYDON

23 BOULEVARD D'ANNAM

13016 MARSEILLE

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/10/2015 au 30/09/2016

ACTIF		Exercice clos le 30/09/2016 (12 mois)			Exercice précédent 30/09/2015 (12 mois)		
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé	(0)						
Actif Immobilisé							
Frais d'établissement							
Recherche et développement							
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires		12 377	12 377				
Fonds commercial		451 000		451 000	20,74	451 000	22,98
Autres immobilisations incorporelles							
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles							
Terrains							
Constructions		43 451	27 737	15 713	0,72	20 058	1,02
Installations techniques, matériel & outillage industriels							
Autres immobilisations corporelles		94 055	52 827	41 227	1,90	15 628	0,80
Immobilisations en cours							
Avances & acomptes							
Participations évaluées selon mise en équivalence							
Autres Participations		247 720		247 720	11,39	247 720	12,62
Créances rattachées à des participations		54 819		54 819	2,52	35 144	1,79
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières		16 050		16 050	0,74	16 470	0,84
TOTAL (I)		919 471	92 941	826 530	38,00	786 020	40,08
Actif circulant							
Matières premières, approvisionnements							
En cours de production de biens							
En cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances & acomptes versés sur commandes							
Clients et comptes rattachés		358 916	17 282	341 634	15,71	332 155	16,93
Autres créances							
. Fournisseurs débiteurs		4 838		4 838	0,22	5 161	0,26
. Personnel		800		800	0,04		
. Organismes sociaux							
. Etat, impôts sur les bénéfices						10 546	0,54
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		2 199		2 199	0,10	11 900	0,61
. Autres		25 600		25 600	1,18		
Capital souscrit et appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement		694 682		694 682	31,94	387 564	19,75
Instruments de trésorerie							
Disponibilités		269 615		269 615	12,40	415 987	21,20
Charges constatées d'avance		8 909		8 909	0,41	12 876	0,66
TOTAL (II)		1 365 559	17 282	1 348 277	62,00	1 176 189	59,94
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)						
Primes de remboursement des obligations	(IV)						
Ecarts de conversion actif	(V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)		2 285 030	110 223	2 174 807	100,00	1 962 209	100,00

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2016 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2015 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 300 000)	300 000	13,79	300 000	15,29
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	30 000	1,38	30 000	1,53
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	47 466	2,18	47 466	2,42
Report à nouveau	401 363	18,46	536 294	27,33
Résultat de l'exercice	273 081	12,56	222 069	11,32
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	1 051 910	48,37	1 135 829	57,89
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	241 367	11,10	279 802	14,28
. Découverts, concours bancaires	281	0,01	243	0,01
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	171	0,01	152	0,01
. Associés	242 222	11,14	4 000	0,20
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 924	0,59	76 024	3,87
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	95 914	4,41	38 791	1,98
. Organismes sociaux	74 124	3,41	36 794	1,88
. Etat, impôts sur les bénéfices	12 568	0,58		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	70 886	3,26	71 979	3,67
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	2 397	0,11	2 068	0,11
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	9 354	0,43	2 857	0,15
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	360 689	16,58	313 672	15,99
TOTAL(IV)	1 122 897	51,63	826 381	42,11
Ecart de conversion passif				
(V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	2 174 807	100,00	1 962 209	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2015 au 30/09/2016

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT				Exercice clos le 30/09/2016 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2015 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%		Total	%		Variation	%	
Ventes de marchandises											
Production vendue biens											
Production vendue services	1 514 005		1 514 005	100,00		1 231 812	100,00		282 193		22,91
Chiffres d'Affaires Nets	1 514 005		1 514 005	100,00		1 231 812	100,00		282 193		22,91
Production stockée											
Production immobilisée											
Subventions d'exploitation											
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			9 975	0,66		28 152	2,29		-18 177		-64,56
Autres produits			79	0,01		2 812	0,23		-2 733		-97,18
Total des produits d'exploitation (I)			1 524 060	100,66		1 262 776	102,51		261 284		20,69
Achats de marchandises (y compris droits de douane)											
Variation de stock (marchandises)											
Achats de matières premières et autres approvisionnements											
Variation de stock (matières premières et autres approv.)											
Autres achats et charges externes			586 995	38,77		536 221	43,53		50 774		9,47
Impôts, taxes et versements assimilés			5 010	0,33		3 810	0,31		1 200		31,50
Salaires et traitements			389 675	25,74		273 625	22,21		116 050		42,41
Charges sociales			181 515	11,99		126 903	10,30		54 612		43,03
Dotations aux amortissements sur immobilisations			14 747	0,97		12 736	1,03		2 011		15,79
Dotations aux provisions sur immobilisations											
Dotations aux provisions sur actif circulant			8 058	0,53		4 650	0,38		3 408		73,29
Dotations aux provisions pour risques et charges											
Autres charges			1 750	0,12		22 118	1,80		-20 368		-92,08
Total des charges d'exploitation (II)			1 187 749	78,45		980 064	79,56		207 685		21,19
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			336 311	22,21		282 712	22,95		53 599		18,96
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun											
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)											
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)											
Produits financiers de participations			25 600	1,69					25 600		N/S
Produits des autres valeurs mobilières et créances											
Autres intérêts et produits assimilés			12 379	0,82		8 833	0,72		3 546		40,14
Reprises sur provisions et transferts de charges											
Différences positives de change											
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement											
Total des produits financiers (V)			37 979	2,51		8 833	0,72		29 146		329,97
Dotations financières aux amortissements et provisions											
Intérêts et charges assimilées			4 348	0,29		2 710	0,22		1 638		60,44
Différences négatives de change											
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements											
Total des charges financières (VI)			4 348	0,29		2 710	0,22		1 638		60,44
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			33 630	2,22		6 123	0,50		27 507		449,24
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			369 941	24,43		288 834	23,45		81 107		28,08

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/09/2016 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2015 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	500	0,03			500	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	500	0,03			500	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0,00				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	0	0,00				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	500	0,03			500	N/S
Participation des salariés (IX)	28 586	1,89	24 031	1,95	4 555	18,95
Impôts sur les bénéfices (X)	68 773	4,54	42 735	3,47	26 038	60,93
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 562 538	103,21	1 271 609	103,23	290 929	22,88
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 289 457	85,17	1 049 540	85,20	239 917	22,88
RÉSULTAT NET	273 081	18,04	222 069	18,03	51 012	22,97
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

FIDUCIAIRE DU LACYDON

23 BOULEVARD D'ANNAM

13016 MARSEILLE

Annexes légales

Aux comptes annuels présentées en euros

Période du 01/10/2015 au 30/09/2016

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2016 dont le total est de 2 174 807,04 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 273 081,18 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2015 au 30/09/2016.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/10/2014 au 30/09/2015.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Fonds commercial
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants : 10 469 euros

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement
- de formation et de recrutement
- de prospection de nouveaux clients

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	463 377		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions	43 451		
Install. techniques, matériel, outillages industriels			1 840
Autres install., agencements, aménagements	12 659		30 643
Matériel de transport	31 597		3 518
Matériel de bureau, informatique, mobilier	24 844		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	112 551		36 002
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	282 864		26 132
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	16 470		
TOTAL	299 334		26 132
TOTAL GENERAL	875 261		62 134

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles			463 377	463 377
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions			43 451	43 451
Install. techniques, matériel, outillages industriels				
Autres install., agencements, aménagements		547	13 952	13 952
Matériel de transport		10 500	51 740	51 740
Matériel de bureau, informatique, mobilier			28 362	28 362
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		11 047	137 505	137 505
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations		6 457	302 539	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		420	16 050	
TOTAL		6 877	318 589	
TOTAL GENERAL		17 924	919 471	600 882

4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	12 377			12 377
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions	23 392	4 345		27 737
Install. techniques, matériel et outill. industriels				
Installations, agencements divers	8 029	1 822	547	9 304
Matériel de transport	24 866	5 763	10 500	20 129
Matériel de bureau, informatique, mobilier	20 577	2 817		23 394
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	76 865	14 747	11 047	80 565
TOTAL GENERAL	89 241	14 747	11 047	92 941

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions	4 345				
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Installations, agencements divers	1 822				
Matériel de transport	5 763				
Mat. de bureau, informatique, mobilier	2 817				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	14 747				
TOTAL GENERAL	14 747				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

5 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	9 224	8 058		17 282
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	9 224	8 058		17 282
TOTAL GENERAL	9 224	8 058		17 282
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation		8 058		
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

6 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	54 819	8 724	46 095
Prêts			
Autres immobilisations financières	16 050		16 050
Clients douteux ou litigieux	20 720	20 720	
Autres créances clients	338 196	338 196	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	800	800	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	2 199	2 199	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	25 600		25 600
Débiteurs divers	4 838	4 838	
Charges constatées d'avance	8 909	8 909	
TOTAL GENERAL	472 132	384 386	87 745
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum	281	281		
- plus d'un an	241 367	66 914	174 453	
Emprunts et dettes financières	171	171		
Fournisseurs et comptes rattachés	12 924	12 924		
Personnel et comptes rattachés	95 914	95 914		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	74 124	74 124		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices	12 568	12 568		
- T.V.A.	70 886	70 886		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	2 397	2 397		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	242 222	242 222		
Autres dettes	9 354	9 354		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	360 689	360 689		
TOTAL GENERAL	1 122 897	948 444	174 453	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	25 400			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	63 836			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

7 - AUTRES TABLEAUX

7.1 - FONDS COMMERCIAL

Désignation	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Montant
CLIENTELES	451 000			

8 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**8.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR**

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	41 525
Autres créances	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	41 525

8.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	452
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	235
Dettes fiscales et sociales	85 198
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	85 885

8.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	8 909	360 689
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	8 909	360 689

Commentaires:

8.4 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	3 000	100,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	3 000	100,00

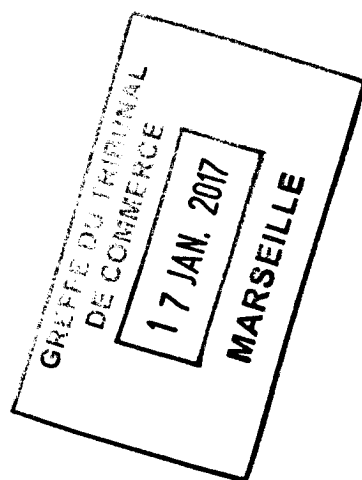
Commentaires:

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

8.5 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises Ventes de produits finis Prestations de services	1 514 005
TOTAL	1 514 005

Répartition par marché géographique	Montant
France Etranger	1 514 005
TOTAL	1 514 005



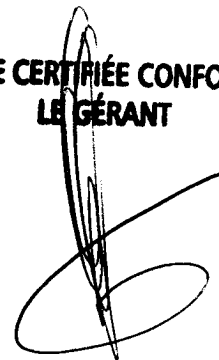
FIDUCIAIRE DU LACYDON

S.A.R.L. au capital de 300 000,00 Euros

Siège social :

23 BOULEVARD D'ANNAM
13016 MARSEILLE
R.C.S MARSEILLE 484 753 272

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME
LE GÉRANT**



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 11/01/2017

RESOLUTION D'AFFECTATION

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **30/09/2016** faisant ressortir un **bénéfice** de **273 081,18** Euros. À ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **401 362,70** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **674 443,88** Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **674 443,88** Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 598 543,88 Euros
- À titre de distribution de dividendes aux associés pour un montant de 75 900,00 Euros (éligible à l'abattement de 40% et avant précompte des prélèvements sociaux au taux de 15,5%).

En application de l'article 18 des statuts, l'assemblée générale décide de répartir les dividendes de la manière suivante :

- Monsieur Michaël ATTAS :	37 950 €
- Monsieur Laurent ICOLE :	37 950 €
TOTAL :	75 900 €

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés. De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes correspondants au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes (art. 243 Bis du code général des impôts) :

<i>Dates de clôture</i>	<i>Revenus éligibles à l'abattement de 40%</i>		<i>Revenus non éligibles à l'abattement</i>
	<i>Dividendes</i>	<i>Autres revenus distribués</i>	
30/09/2015	57 000 euros		
30/09/2014	57 000 euros		
30/09/2013	57 000 euros		

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.